

***RN 12 -
Déviation de Saint-Denis-sur-
Sarthon et Pacé
Aménagement du créneau de
Gandelain***

Comité technique

10 février 2015



Version 2

Ordre du jour

1 – Introduction

2 – Synthèse des enjeux (rappel)

3 – Familles de solutions (rappel)

4 – Variantes d'aménagement



1 - Introduction



Rappel du contexte

- ❑ Commande de la ministre de l'écologie du 10 septembre 2012 demandant de rechercher une nouvelle variante répondant aux enjeux d'aménagement tout en préservant la biodiversité, en assurant la transparence hydraulique et en maintenant le coût dans une enveloppe compatible avec les contraintes budgétaires
- ❑ La DREAL Basse Normandie a missionné le bureau d'étude VERDI pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé, et l'aménagement du créneau de Gandelain.
- ❑ Le COTECH du 17 décembre 2013 a précisé les objectifs de l'étude d'opportunité et la méthodologie d'étude.
- ❑ Le COTECH du 17 avril 2014 a restitué les éléments du diagnostic et a validé la hiérarchisation des enjeux.
- ❑ Le COTECH du 15 octobre 2014 a exposé le scénario de référence et a permis d'aboutir à une solution d'aménagement.
- ❑ Le présent COTECH a pour objectif de présenter les variantes d'aménagement ainsi que leur analyse.

2 – Synthèse des enjeux



Enjeux d'opportunité (*très forts, forts et modérés*)

- ❑ **Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN12**

- ❑ **Sécuriser la traversée des centres-bourg**

- ❑ **Accompagner le développement économique du territoire :**
 - Faciliter l'accès vers les bassins d'emploi (Alençon, Condé-sur-Sarthe)
 - Renforcer l'attractivité du territoire (création d'emplois, dynamisme économique)
 - Préserver le commerce local

- ❑ **Améliorer les déplacements**

Enjeux à gérer (*très forts, forts et modérés*)

- Limiter l'impact sur le milieu naturel**
- Limiter l'impact sur les zones d'habitations actuellement préservées**
- Prévenir le risque inondation**
- Maitriser les coûts liés à l'aménagement**
- Préserver la ressource en eau**
- Intégrer le projet dans sa topographie sans dénaturer le paysage**
- Limiter la consommation d'emprises**
- Prévenir les risques**
- Assurer la cohérence de l'aménagement sur l'itinéraire**

Familles de solutions :

Solution retenue



Aménagements

- ❑ Opportunité avérée pour la création d'une voie nouvelle en contournement de St-Denis-sur-Sarthon et Pacé

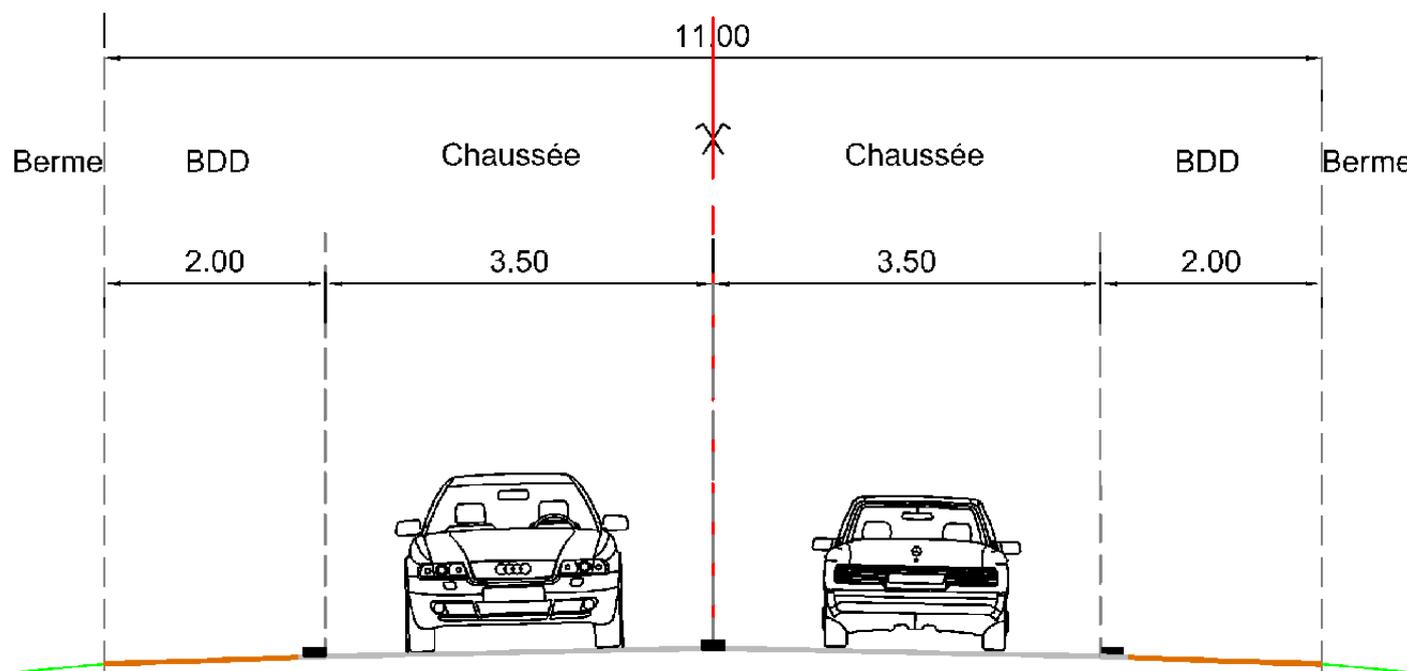
- ❑ Aménagements :
 - Déviation de St-Denis-sur-Sarthon et Pacé (8,0km)
 - Réaménagement du créneau de Gandelain (2,2km)

- ❑ Phasage longitudinal possible des solutions



Profil en travers retenu

- Chaussée bidirectionnelle à une voie de circulation par sens



Echanges

- ❑ 2 points d'échanges aux extrémités
- ❑ Nécessité de raccorder la RD112 pour un report de trafic optimal sur la voie nouvelle
- ❑ Echanges réalisés par carrefours plans :
 - Giratoires pour les voies principales et raccordements sur la RN12 actuelle
 - Carrefours en «croix» ou en «T» pour les voies secondaires
- ❑ Rétablissement des voies interceptées soit par ouvrage soit par rabattement sur une voie existante.

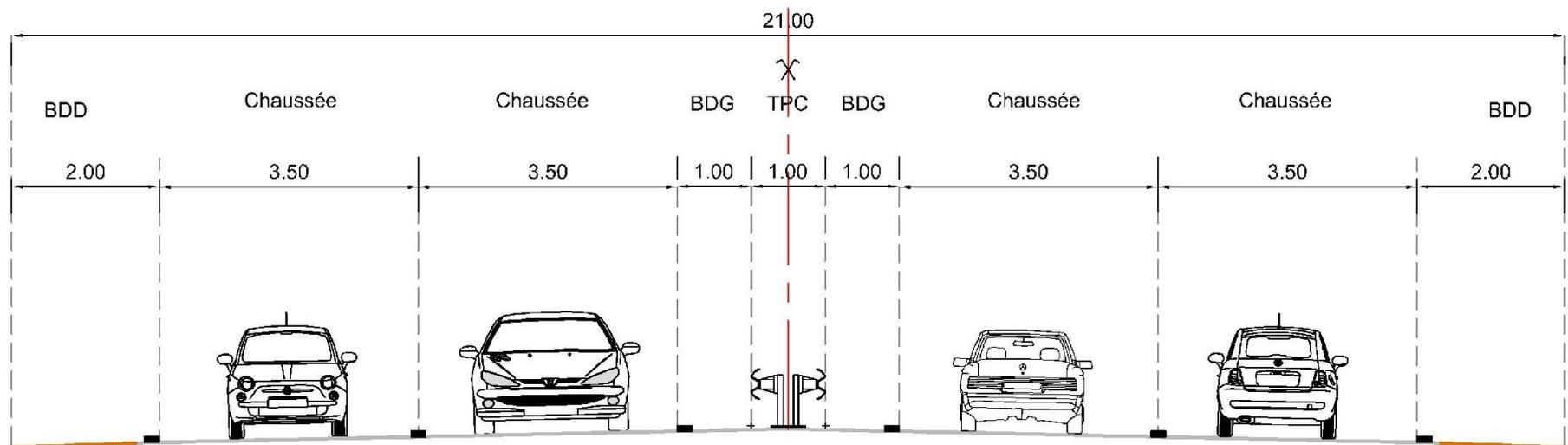


Variantes d'aménagement : Présentation



Créneau de Gandelain

- ❑ Fermeture du terre-plein central par un dispositif de retenue continu et mise en œuvre d'une bande dérasée de gauche revêtue sur 1.00m
- ❑ Rétablissement des voies interceptées par ouvrage ou rabattement sur une voie existante
- ❑ Création d'une bande dérasée de droite revêtue sur 2.00m (continuité avec la déviation en site neuf de Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé)

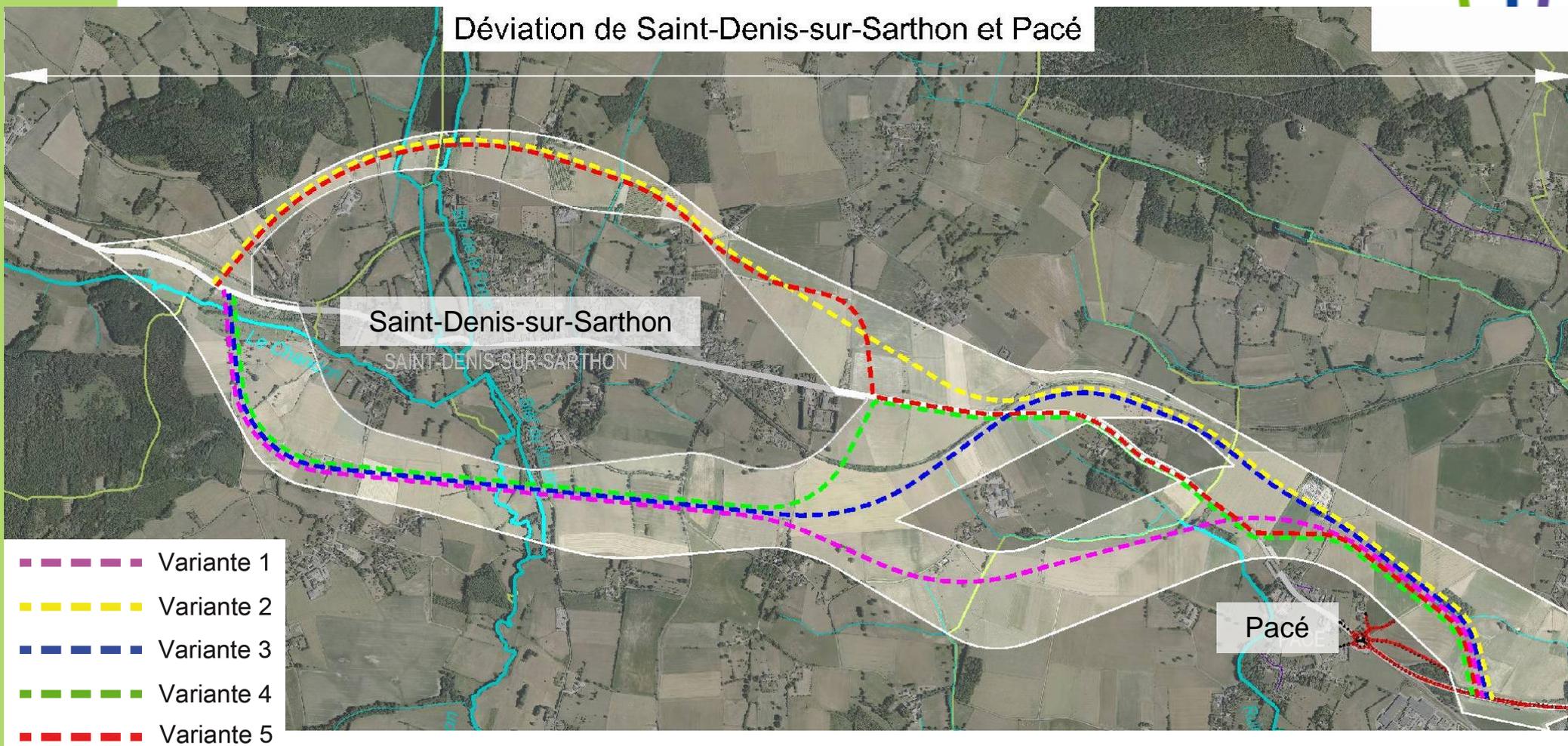


Créneau de Gandelain

- ❑ Suppression des accès riverains directs sur la voie
 - Rétablissement par rabattement sur une voie existante ou à créer



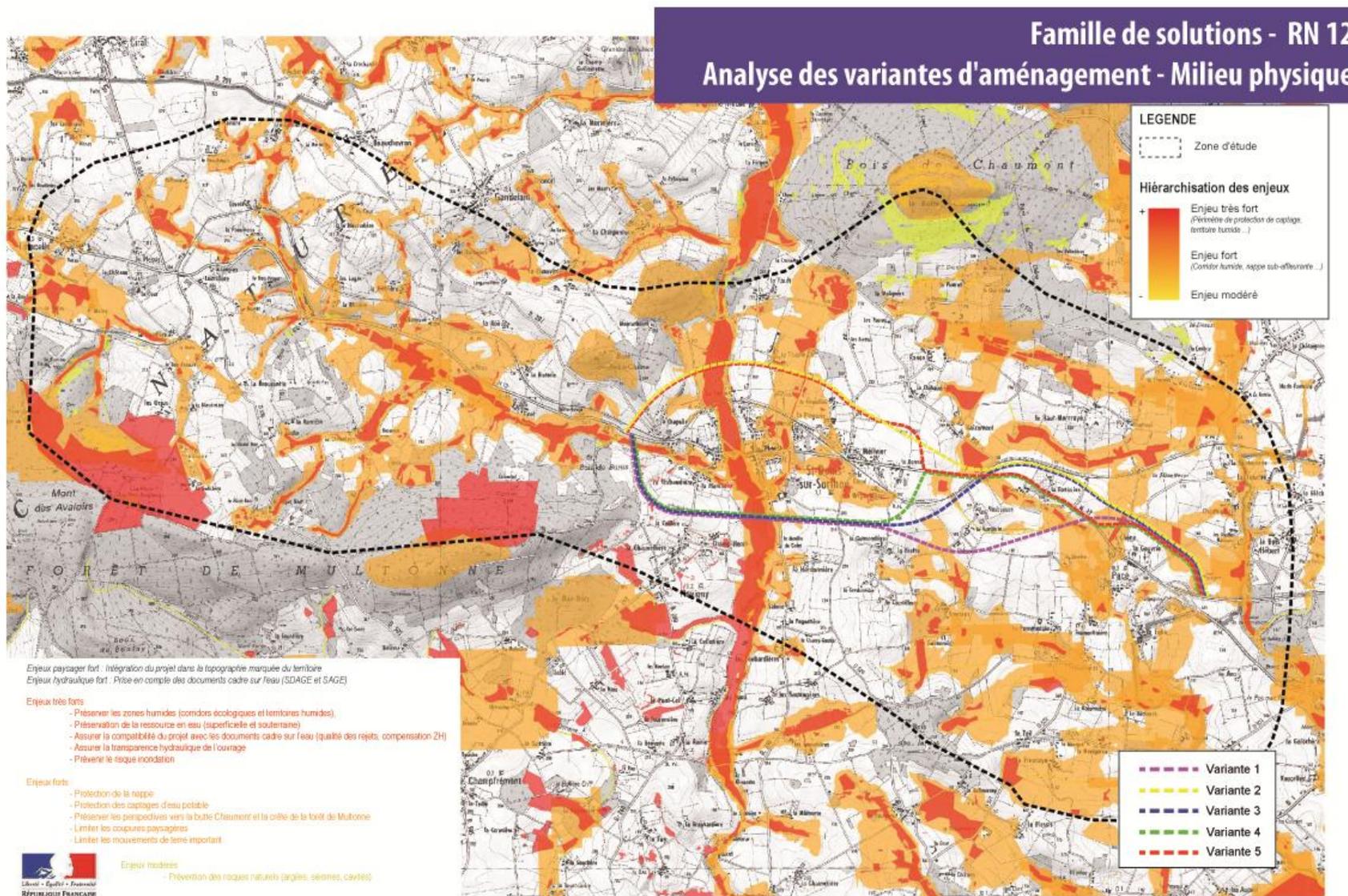
Variantes d'aménagement



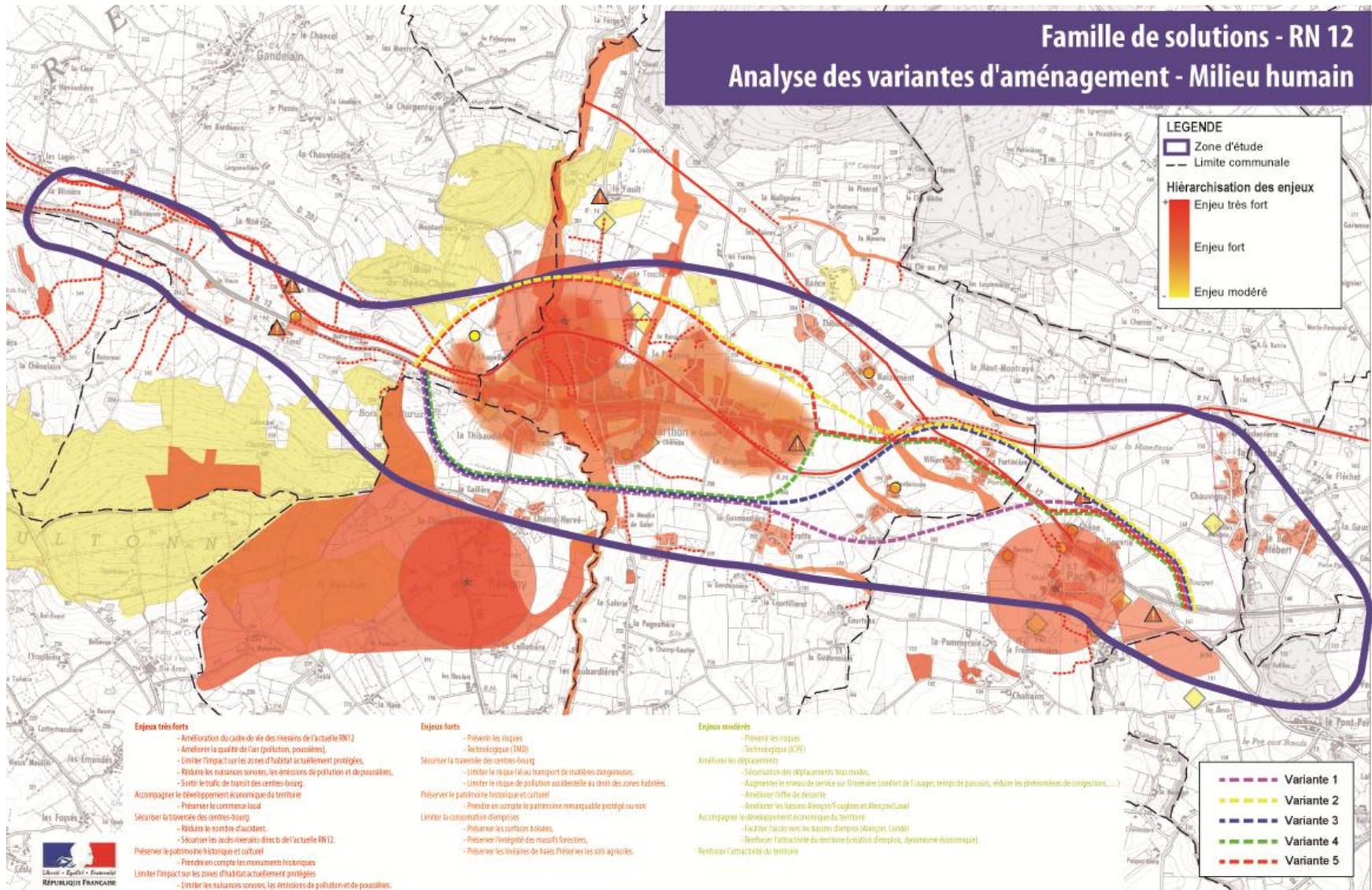
Variantes d'aménagement : Analyse



Milieu physique



Milieu humain



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

BASSE-NORMANDIE



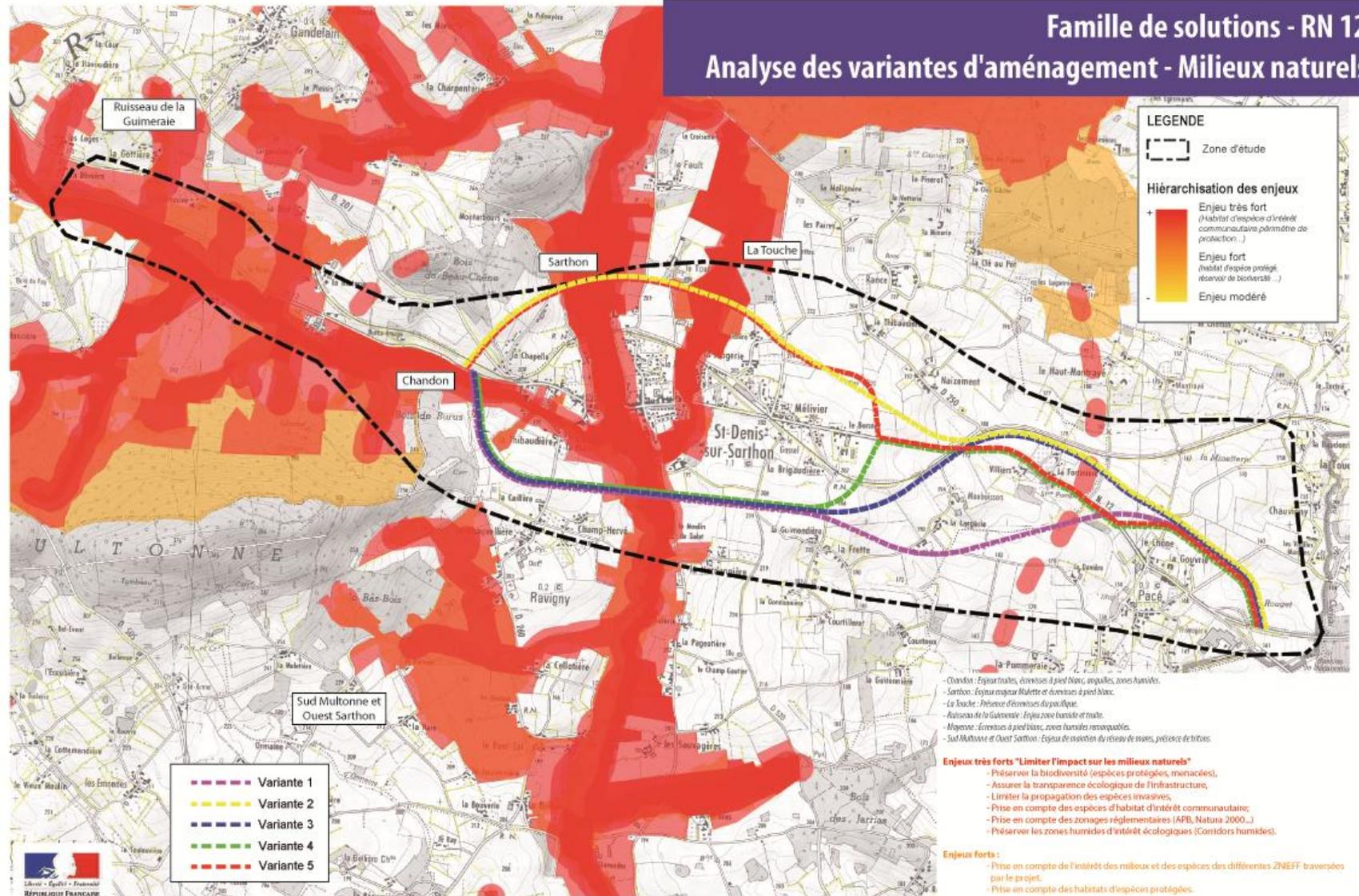
Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement . BASSE NORMANDIE

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr



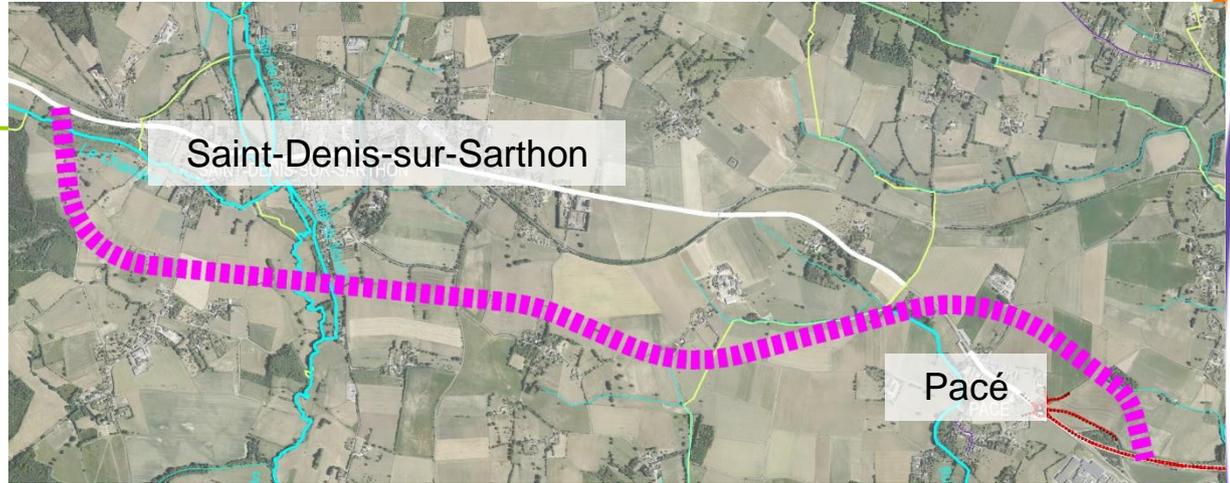
Sources :
IGN Protocole IGN/MEDTL
Documents d'urbanisme - Janv. 2015
Janvier 2015 - DREAL - BN - France

Milieux naturels



Variante 1

Coût : 50.2 M€ TTC
Longueur : 7.05 km



Forces :

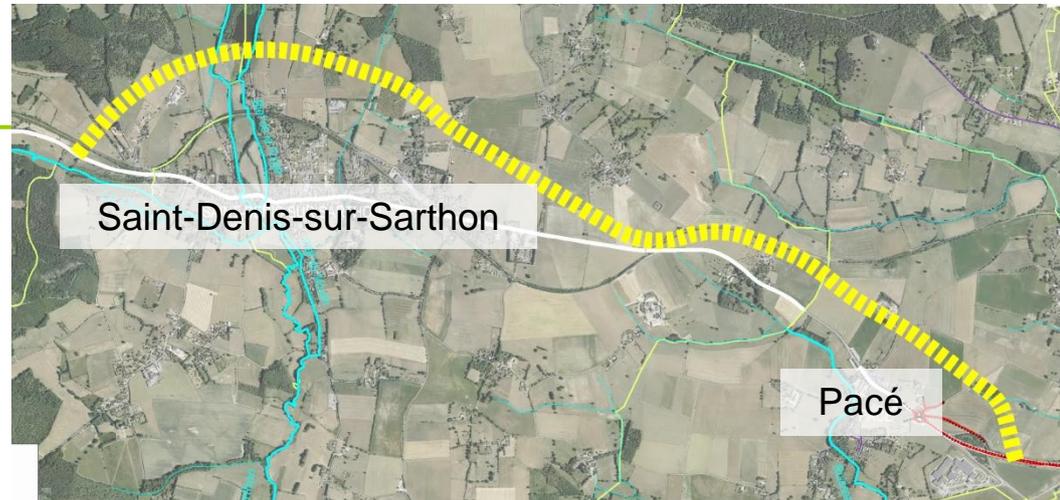
- Report du trafic à l'extérieur des zones bâties de la RN12 (cadre de vie, sécurité)
- Cohérence avec les orientations communales de Saint-Denis-sur-Sarthon
- Préservation du patrimoine historique et culturel
- Inscription dans l'emplacement réservé (DUP)

Faiblesses :

- Incidence sur le milieu naturel et la ressource en eau (Ruisseau du Moulin de Chahains en + des vallées du Sarthon et du Chandon)
- Passage à proximité de « La Chênaie »
- Morcellement important du parcellaire agricole

Variante 2

Coût : 56.4 M€ TTC
Longueur : 6.91 km



Forces :

- Report du trafic à l'extérieur des zones bâties de la RN12 (cadre de vie, sécurité)
- Incidence moins importante sur la biodiversité

Faiblesses :

- Incohérence avec les orientations communales de Saint-Denis-sur-Sarthon
- Surfaces de zones humides impactées + importantes (vallée du Sarthon, vallée de la Touche)
- Passage à proximité de la Forge, monument historique classé
- Passage à proximité de « La Renardière »
- Passage dans la butte du Bois de Beau-Chêne
- Coût
- Emprises

Variante 3

Coût : 51.6 M€ TTC
Longueur : 7.30 km



Forces :

- Report du trafic à l'extérieur des zones bâties de la RN12 et éloignement des habitations (cadre de vie, sécurité)
- Cohérence avec les orientations communales de Saint-Denis-sur-Sarthon
- Préservation du patrimoine historique et culturel
- Minimisation du morcellement du parcellaire agricole (passage le long de la voie ferrée)

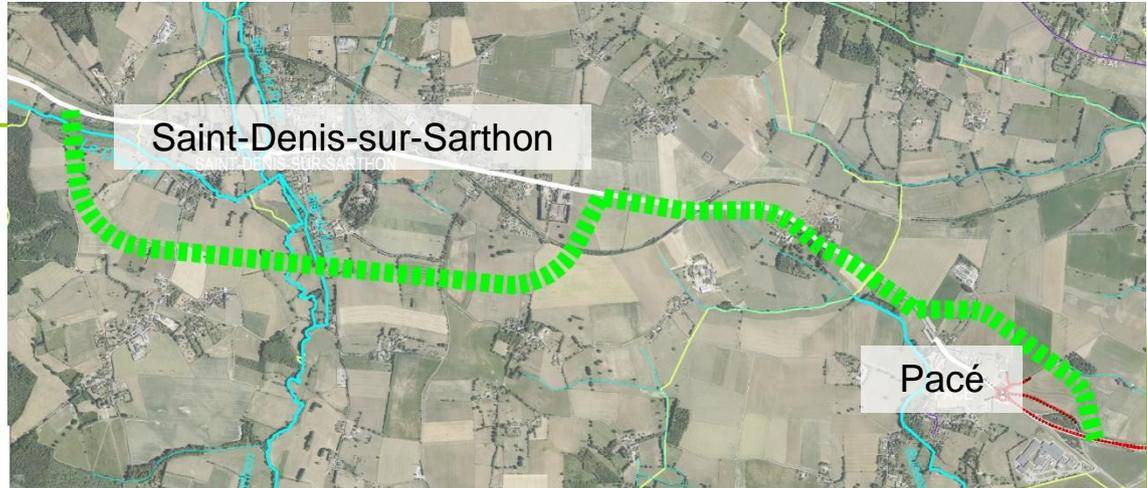
Faiblesses :

- Imperméabilisation des sols plus importante

Variante 4

Coût : 44.8 M€ TTC

Longueur : 7.31 km dont 1.86 existant



Forces :

- Cohérence avec les orientations communales de Saint-Denis-sur-Sarthon
- Préservation du patrimoine historique et culturel
- Minimisation du morcellement du parcellaire et du prélèvement de terres agricoles (réutilisation de l'infrastructure existante)
- Coût plus faible

Faiblesses :

- Maintien du trafic sur la RN12 entre Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé (cadre de vie, sécurité)

Variante 5

Coût : 49.7 M€ TTC

Longueur : 6.93 km dont 1.86 existant



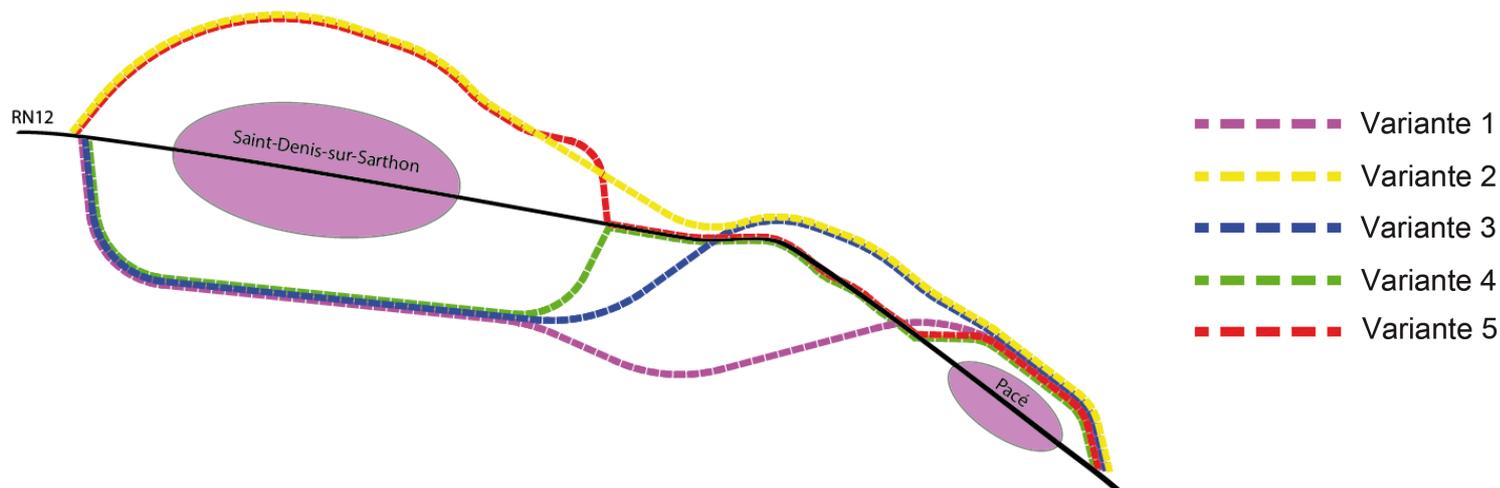
Forces :

- Minimisation du morcellement du parcellaire et du prélèvement de terres agricoles (réutilisation de l'infrastructure existante)
- Incidence moins importante sur la biodiversité

Faiblesses :

- Maintien du trafic sur la RN12 entre Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé (cadre de vie, sécurité)
- Incohérence avec les orientations communales de Saint-Denis-sur-Sarthon
- Surfaces de zones humides impactées + importantes (vallée du Sarthon, vallée de la Touche)
- Passage à proximité de « La Renardière »
- Passage dans la butte du Bois de Beau-Chêne

Enjeux d'opportunité



Enjeu	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN12	Green	Green	Green	Light Green	Light Green
Sécuriser la traversée des centres-bourgs	Green	Green	Green	Light Green	Light Green
Accompagner le développement économique du territoire	Light Green	Yellow	Light Green	Light Green	Yellow
Améliorer les déplacements	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow

Enjeux à gérer

Enjeu		Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
limiter l'impact sur le milieu naturel	Préserver la biodiversité	Orange	Jaune	Orange	Orange	Jaune
	Assurer la transparence écologique	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
	Prise en compte des zonages réglementaires, des espèces et des habitats d'intérêt	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
	Préserver les zones humides	Jaune	Orange	Jaune	Jaune	Orange
limiter l'impact sur les zones d'habitations préservées		Orange	Orange	Vert clair	Vert clair	Orange
Prévenir le risque inondation		Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
Maitriser les coûts liés à l'aménagement		Orange	Orange	Orange	Jaune	Orange
Préserver la ressource en eau		Orange	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
Intégrer le projet dans la topographie du site sans dénaturer le paysage		Jaune	Orange	Jaune	Jaune	Orange
limiter la consommation d'emprises		Orange	Orange	Orange	Jaune	Orange
Prévenir les risques TMD et technologiques		Vert	Vert	Vert	Vert clair	Vert clair
Préserver le patrimoine historique et culturel		Vert clair	Orange	Vert clair	Vert clair	Orange
Assurer la cohérence de l'aménagement sur l'itinéraire		Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune

Conclusion

- ❑ L'analyse comparative montre que la variante 3 semble répondre le mieux aux objectifs et enjeux identifiés sur le territoire.
 - ❑ Toutefois, le bilan comparatif fait apparaître des éléments favorables aux variantes 1 et 4 :
 - La variante 1 reprendrait le fuseau « dupé », sur des terrains pressentis pour cet usage dans les documents d'urbanisme.
 - La variante 4 présenterait un coût moins élevé et consommerait moins d'emprises.
 - ❑ Quoiqu'il en soit, la réalisation de cette infrastructure aura une incidence sur les espaces agricoles, sur le milieu naturel et sur le commerce local, vivant en partie du trafic de passage.
- Les études d'approfondissement, basées sur le(s) fuseau(x) retenu(s), devront permettre de quantifier, de réduire et de compenser ces impacts.

Merci de votre attention

